

**Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne  
de l'abbé Alphonse Angot****Hardanges** - Tome IV

**Hardanges.** — *Population* : 777 hab. en 1902 ; — 722 hab. en 1908.

Le crucifix en ivoire que possédait la fabrique, a été vendu et le prix consacré aux réparations de l'église.

Le petit édicule encadrant les armoiries pontificales qu'on a incrusté dans la façade ouest de l'église, est intéressant et semble dater du commencement du XVII<sup>e</sup> s. On dit qu'il vient du château d'Averton.

Les habitants, par contrat devant Grippon, notaire, le 12 février 1764, achètent dans le bourg une maison et un jardin « pour servir de logement à la sœur d'école ». Ils envoient au Mans une élève sage-femme suivre le cours de M<sup>me</sup> du Coudray, 1778.

École communale tenue par les sœurs d'Evron, laïcisée par arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> septembre 1904. — École chrétienne libre, ouverte ensuite par des séculières.

M. Hucher a publié dans la *Revue numismatique* (1852, p. 172) la description d'un trésor de monnaies gauloises de l'ouest de la Gaule trouvé à H. et contenu dans un vase « de terre brune fortement mélangé de sable à gros grains et de mica. »

Près du lieu du Saule, restes d'un dolmen. — Sur le flanc méridional de la butte du Cruchet sont des fortifications en terre, bien conservées, dominant la vallée et faisant face à la butte de la Boissière en Loupfougères (Notes de M. Montagu).

Le 7 août 1791, un orage accompagné de grêle ravage la commune. — Novembre 1792, Jos. Lemaire, chirurgien à Mayenne, est envoyé à Hardanges soigner des légionnaires qui avaient été battus. — Cent gardes nationaux de Lassay furent occupés pendant deux jours à Hardanges et à la Chapelle-au-Rib., « foyers d'aristocratie et de fanatisme puant, pour démeubler les églises, briser les saints et abattre tous les signes de superstition qu'on trouvait à chaque pas, » 11 thermidor an II.

Le 26 fév. 1795, le détachement du Ribay cerne un groupe de Chouans dans le bois d'Hardanges et se saisit de l'un d'eux, Franç. Gilles. Hardanges était leur lieu de ralliement. — Comme signe de la nouvelle insurrection qui se préparait, on dénonce les allées et venues de Bruneau, demeurant au bourg, et de deux autres chefs, le 18 novembre 1797. — Hardanges, Loupfougères et la Chapelle-au-Rib., « rebelles à toutes les idées révolutionnaires, » ne voulurent jamais organiser de garde nationale. On prescrit leur désarmement, le 25 juin 1798, et Charbonneau, ex-juge de paix, soupçonné de protéger les Chouans, est décrété d'arrestation. Au 15 septembre, les insurgés sont si sûrs du pays qu'au nombre de 10 à 15, ils déchirent les affiches gouvernementales, abattent l'arbre de la liberté et vont au Ribay battre plusieurs citoyens entre autres Lemboux, commissaire du Corps. — La paix proclamée, personne n'avait osé la publier dans le canton de Champéon, dont Hardanges faisait partie. Les affiches mêmes furent déchirées, 13 janv. 1800 ; on signale encore, le 29 avril 1800, le nommé Beauvais, dit *Tancrede*, vendéen, très instruit, qui avait fait la première et la deuxième chouannerie, sorti depuis peu des prisons d'Alençon, et qui fomentait la révolte dans le pays. Ailleurs on donne, en 1795, le nom de *Tancrede* au fils du Hardas, capitaine du canton. — Onze Chouans avec Franç.

Cotereau, capitaine, étaient rentrés à Hardanges et surveillés, 1800. — Le 21 sept. 1800, on annonce au préfet, comme indice d'une amélioration dans l'esprit public, que Dupont, ex-capitaine chouan, avec huit de ses camarades, a arrêté et conduit en prison à Mayenne : Raimbault, Peschard et Bertrand, insoumis.

L'*inventaire* de 1906, tenté le vendredi 9 février par le receveur d'enregistrement venu seul de Villaines, ne put se faire. L'église était pleine de femmes et d'enfants qui priaient ; 200 hommes étaient massés sur la place : l'agent se retira, sur leur refus de lui livrer passage.

*Maires* : Roncin, 1902 ; — Laumailé, 1908.